

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1147 accordant une allocation spéciale.

n° 1147

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
26 décembre 1940

Numéro JO
n° 529 du 31/12/1940

Date du numéro
31 décembre 1940

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu la décision n° 1033, du 20 novembre 1940, affectant le maréchal des logis Tartaroli (Joseph) au Service du ravitaillement général à compter du 18 novembre 1940

Sur la proposition du chef du Ravitaillement général.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Une allocation mensuelle de mille deux cents francs est accordée au maréchal des logis Tartaroli (Joseph), à compter du 15 novembre 1940, date de son affectation au Service du ravitaillement général et jusqu'au 25 février 1941 seulement.

Art. 2

— La présente dépense sera imputée au compte du Ravitaillement général.

Art. 3

— La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

NOUAILHETAS.